

Au sein de la population agricole de la Jamaïque d'où venaient mes parents, il fut un temps où les cultivateurs s'aidaient les uns les autres à faire leurs récoltes pour se procurer tout simplement les aliments dont ils avaient besoin. Aujourd'hui il n'y a plus personne qui soit disposé à faire cela: tout le monde veut se faire payer. En d'autres termes, c'est là un effet du développement de l'économie et je ne crois pas qu'il faille s'en alarmer outre mesure.

Une autre chose qu'un pays doit tolérer s'il commence à être reconnu comme une puissance mondiale, c'est qu'il est devenu une cible pour les autres pays. Au temps de la puissance de l'Empire britannique, c'étaient les Anglais. Aujourd'hui ce sont les Américains. Si le Canada atteint un plus haut degré de puissance, il y aura toujours une certaine hostilité contre le Canada, qui sera devenu une puissance mondiale. Cela est tout à fait inévitable.

Je résume ces propos au sujet de la Jamaïque et de la Barbade, que j'ai connues, et de certaines autres îles, en disant que je ne m'inquiète pas des attitudes sociales qui découlent de leur développement. Je crois que le facteur d'antagonisme est un facteur passager. Il existe parfois une certaine confusion entre la déférence et la servilité. Cette attitude est facile à comprendre de la part des jeunes nations conscientes de leur dignité et de leur identité nationale. Je ne crois pas que cette attitude doive alarmer les Canadiens outre mesure.

S'il s'est manifestée une hostilité croissante à l'égard du Canada, je crois que cette hostilité a eu pour cause le commerce du sucre. L'affaire de l'Université Sir George Williams a eu quelque répercussions dans certaines régions des Antilles, un peu plus à la Trinité d'ailleurs. Tout le monde comprend le caractère tragique de la situation, quand on pense que ces choses sont arrivées à Sir George Williams, l'université la plus libérale à l'égard des étudiants des Antilles. Mais je ne crois pas que cet événement aient des répercussions durables dans la plupart des pays, même s'ils font de l'instabilité politique prévalant à la Trinité et, à un moindre degré, en Guyane. J'estime que la question du sucre est un facteur politique beaucoup plus important.

Il y a eu aussi beaucoup d'irritation au sujet de la répartition de l'assistance en provenance du Canada. On s'est plaint de la complication des procédures et du fait qu'il faut beaucoup de temps pour examiner les demandes de secours, pour prendre des décisions et pour mettre les décisions en pratique. Cette façon de procéder a provoqué beaucoup de mécontentement.

Le vice-président: Monsieur Eaton, je crois que nous éprouvons tous un certain scrupule au sujet de la façon dont nous avons accueilli votre exposé. J'espère que nous n'avons pas trop bouleversé votre programme. Vous avez constaté combien les sénateurs se sont intéressés aux renseignements que vous leur avez fournis. Il y en a encore d'autres qui désiraient vous poser des questions. Puis-je vous demander de continuer à leur répondre.

M. Eaton: Certainement.

Le sénateur Robichaud: Je n'ai pas de difficulté à vous croire quand vous dites que les ouvriers de l'industrie sucrière veulent abandonner ce travail extrêmement pénible. J'ai deux questions à poser à ce sujet. Voici la première: Est-ce qu'il ne serait pas avantageux pour ces pays d'abandonner la production du sucre et à adopter un autre genre de culture? Ma deuxième question est basée sur une résolution dont vous nous avez fait tenir une copie et qui se lit comme il suit:

Attendu qu'à la Conférence Canada-Antilles tenue à Ottawa en juillet 1966, le Gouvernement du Canada a consenti aux gouvernements de pays producteurs de sucre du Commonwealth des Antilles un remboursement de 29c (canadiens) par 100 livres sur les droits de douane payés pour les importations de sucre au Canada jusqu'à concurrence de 275,000 tonnes...

(Si mon rapide calcul est correct et si le contingent total est atteint, cela ferait, n'est-ce pas? un remboursement d'environ \$1,750,000.)

M. Eaton: C'est exact.

Le sénateur Robichaud: Ne croyez-vous pas que, vu les circonstances actuelles, au lieu de se plaindre du fait que le Canada ne remplit pas complètement son engagement, ces pays recevraient bien volontiers du Canada l'offre d'un fonds de 5 millions de dollars pour le développement de leur agriculture? Il s'agit de comparer \$1,750,000 avec 5 millions de dollars. Si ces pays sont désireux d'abandonner la production du sucre, qui n'est pas rentable, ne pensez-vous pas qu'ils accueilleraient bien volontiers l'offre du Canada?

M. Eaton: Je n'ai aucun doute qu'ils accueilleraient volontiers cette offre. La difficulté, c'est qu'il y a là deux questions différentes. Les gouvernements des pays des Antilles ne voient pas une relation nécessaire entre un remboursement de droits de douane et l'établissement d'une caisse de développement. La première offre a été le résultat d'une négociation entre les gouvernements des pays antillais et le gouvernement canadien. Ce fut le résultat d'une négociation faite de bonne